

**BÉNÉFICIAIRES**

PME, ETI, Grandes Entreprises,
Collectivités territoriales,
Associations

**FORME DE L'AIDE**

Subvention

**INTENSITÉ DE L'AIDE**

Jusqu'à 50% des
dépenses éligibles

**PÉRIODE**

Au fil de l'eau

FINANCEURS

APPEL À PROJETS SOUTIEN AUX ACTIONS D'INNOVATION LOGISTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

QUELS PROJETS ?

Pour la période 2022-2027, la Région soutient l'émergence de solutions innovantes pour répondre aux enjeux d'une « smart logistique », vecteur de développement économique et social.

Avec cet appel à projets, **elle vise à accompagner des innovations technologiques et/ou organisationnelles** afin de répondre aux enjeux et compréhensions d'un secteur en pleine mutation.

La chaîne de valeur logistique sera accompagnée autour de 4 axes :

- ↳ **La réorganisation des chaînes logistiques existantes** : mutualisation et optimisation des flux
- ↳ **Le développement d'un immobilier logistique adapté** : bâtiments connectés et mutualisés, smart logistique
- ↳ **Le transport de marchandises** : véhicules propres, autonomes et/ou connectés, voies routières, fluviales ou ferroviaires
- ↳ **La gestion et le partage des données** visant à **améliorer la connaissance des flux de marchandises** : modélisation, simulation, planification

QUELLES DÉPENSES ?

Les dépenses ci-dessous seront éligibles :

- ↳ Études, ingénierie, travaux de recherche
- ↳ Équipements, investissements matériels et immatériels
- ↳ Communication
- ↳ Frais de personnel directement liés au projet

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises peuvent prétendre à une aide régionale couvrant **jusqu'à 50% des dépenses éligibles**, pour un montant maximum de **500 000 € en subvention**.

20 années
d'expérience

140
Collaborateurs

11 Mds€
de projets
financés
depuis 2013

8 bureaux
ouverts en
France



**Claudine
DEVENYNS**

Responsable
développement

07 72 15 35 91
cdevenyns@abfdecisions.fr